ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023-2024
Centre périnatal Le berceau
Procès-verbal
Vendredi 14 juin 2024, 10h00
Intégration Compétence
Beloeil (Québec) J3G 4J7

Étaient présent·e·s

- Anne-Sophie Tremblay
- Aurélie Normandin
- Émilie Pilon
- Étienne Rousseau
- Karine Hébert Landry
- Linda Lortie
- Magali Cloutier
- Sandra Juárez
- Tanya B. Allaire
- Tanya Grisé
- Aurélie Capponi
- Geneviève Hébert Landry
- Rafaële Laplante
- Marie-Claude Lizée
- Louis-Phillippe Lécuyer
- Marie-Michèle Tanguay
- Amélie Bourque Gagnon
- Genevieve Robert-Huot
- Caroline Benoit

Étaient absent·e·s

- Alexandra Valiquette

Observateurs / Invités

- Mathieu Gagnon

Projet

1. Ouverture de l'Assemblée et mot de bienvenue de la présidente

Monsieur Étienne Rousseau, président du conseil d'administration du Centre périnatal le Berceau souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'Assemblée générale annuelle. L'Assemblée est ouverte à 10h04. Il remercie les membres de leur présence et explique le déroulement de la rencontre.

2. Vérification des présences et du quorum

Selon les Règlements généraux, les membres présents constituent le quorum. Celui-ci est confirmé par Monsieur Étienne Rousseau. Aussi, selon les Règlements généraux, la présence d'observateurs requiert l'accord des membres présents. Madame Karine Hébert Landry propose la présence de Monsieur Mathieu Gagnon comme observateur, appuyée par Madame Magali Cloutier. Il est à noter que les observateurs n'ont pas de droit de vote.

3. Nomination d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'Assemblée

Madame Karine Hébert Landry propose Monsieur Étienne Rousseau à titre de président d'Assemblée et Madame Alexanne Desmarais à titre de secrétaire, appuyée par Madame Sandra Juarez. Toutes deux acceptent le mandat et sont donc élu·es l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Monsieur Étienne Rousseau fait la lecture de l'ordre du jour.

Modification à l'ordre du jour : Madame Karine Hébert-Landry propose l'ajout au point varia d'un point de reconnaissance et d'un point sur le lancement de couche lavables : Madame Genevieve Hébert-Landry appuie.

L'ordre du jour est appuyé à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 16 juin 2023;

Les participant·e·s de l'Assemblée ont pu prendre connaissance du procès-verbal du 16 juin 2023 lors de l'envoi de l'avis de convocation.

Monsieur Étienne Rousseau demande si quelqu'un souhaite que la lecture soit faite.

Comme personne ne le demande, Madame Tanya Allaire propose le procès-verbal tel qu'il est. Monsieur Louis-Philippe Lécuyer appuie. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. Adoption des états financiers 2023-2024 présentés par la firme de vérification Blain, Joyal & Charbonneau;

Monsieur Mathieu Gagnon, associé chez BJC, présente le rapport des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

Madame Amélie Bourque-Gagnon, membre du Berceau, demande une précision sur la séparation entre les activités économiques et sociales. Madame Karine Hébert Landry explique la différence entre les deux.

Projet

L'Assemblée n'ayant pas d'autre questions, Monsieur Gagnon quitte l'Assemblée à 10 h 26.

Monsieur Louis-Philippe L'écuyer propose l'adoption des états financiers tel que présentés et Madame Émilie Pilon appuie.

7. Nomination de l'auditeur pour l'année financière 2024-2025;

Monsieur Étienne Rousseau, président, propose au nom du Conseil d'administration la reconduction du mandat du vérificateur comptable Blain, Joyal & Charbonneau.

La firme a une très bonne connaissance de l'organisme puisqu'ils font l'audit depuis plusieurs années.

Madame Sandra Juarez propose que la firme Blain, Joyal & Charbonneau soit nommée comme vérificateur comptable pour l'année 2024-2025 et Madame Tanya Allaire appuie cette proposition.

8. Présentation et adoption du rapport annuel 2023-2024;

Madame Karine Hébert Landry fait la présentation du rapport d'activités de l'année 2023-2024 et présente les perspectives pour la prochaine année.

Paroles aux membres :

Madame Amélie Bourque-Gagnon pose une question sur le groupe deuil périnatal (quel sont les moyens de faire connaitre le groupe), Madame Karine Hébert-Landry y répond.

Madame Genevieve Robert-Huot propose l'adoption du rapport annuel, Madame Magali Cloutier appuie.

Projet

9. Élections;

Monsieur Étienne Rousseau explique ledéroulement des élections.

9.1. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection, et de deux scrutateurs

Madame Karine Hébert Landry propose Monsieur Étienne Rousseau comme président d'élection et Madame Alexandra Desmarais comme secrétaire d'élection. Madame Caroline Benoit appuie la proposition.

Tous deux acceptent le mandat.

Madame Karine Hébert-Landry propose ensuite Mesdames Genevieve Robert-Huot et Sandra Juarez comme scrutatrices.

Mesdames Linda Lortie et Geneviève Hébert Fortin appuie la proposition. Les nommées acceptent leurs mandats, et personne ne s'y oppose.

9.2 Mises en candidature

Monsieur Étienne Rousseau explique la procédure des mises en candidatures : chaque membre peut proposer sa candidature ou celle de quelqu'un d'autre. Chaque famille membre obtient un vote. IL précise que les postes d'officiers sont choisis après les élections pendant le conseil d'administration.

Monsieur Rousseau mentionne que 5 postes sont en élection au sein du Conseil d'administration : deux postes de la communauté, trois postes (toutes catégories).

L'ouverture des mises en candidature pour les postes de la communauté se fait à 11 h 09.

- Madame Émilie Pilon, membre actuelle du CA, désire se représenter comme membre de la communauté.
- Monsieur Étienne Rousseau explique que le CA a reçu une candidature par courriel pour le poste membre de la communauté de monsieur Sylavain Boisvert, mais comme la personne ne pouvait être présente pour l'AGA, Étienne fait la lecture d'un courriel reçu de monsieur Boivert pour présenter sa candidature pour le CA du Berceau.

Aucune autre personne ne souhaite se présenter comme membre de la communauté. Monsieur Sylvain Boivert et Madame Émilie Pilon sont donc élu par acclamation à 11 h 12.

Mises en candidature pour les 3 autres postes

Projet

L'ouverture des mises en candidature pour les 3 postes (toutes catégories) se fait à 11 h 13. Monsieur Étienne Rousseau explique que les postes peuvent être comblés pas des utilisateurs·trices ou par des membres de la communauté, puisque que le minimum requis pour es deux catégorie est déjà comblé avec les autres membres en poste.

- Madame Magali Cloutier se propose
- Madame Magali Cloutier propose Madame Marie-Claude Lizée.
- Madame Karine Hébert-Landry propose Monsieur Louis-Philippe L'écuyer (qui est accompagné de ses filles Héléna et Édith)
- Madame Marie-Michèle Tanguay se propose

Constatant que plus aucune candidature n'est proposée, la fermeture des mises en candidature se fait à 11 h 15.

Tous les candidats acceptent leurs propositions.

Considérant qu'il y a 4 candidatures et seulement 3 postes de disponibles, un vote est requis.

Madame Tanya Grisé procède à la distribution des bulletins de vote.

On passe ensuite au vote par bulletin secret. Les scrutateurs quittent la pièce pour le dépouillement. À leur retour, Madame Geneviève Robert-Huot annonce que les candidats élus sont :

1. Monsieur Louis-Philippe L'écuyer
2. Madame Marie-Michèle Tanguay
3. Madame Marie-Claude Lizée

Les élections se terminent à 11 h 34. Madame Karine Hébert Landry propose la destruction des bulletins de vote. Il n'y a aucune objection. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Varia;

Reconnaissane

Madame Karine Hébert Landry souhaite profiter de l'Assemblée générale annuelle afin de reconnaître les anniversaires professionnels importants.

Elle souligne donc la première année au Centre périnatal Le berceau de Madame Anne-Sophie Tremblay.

Madame Hébert Landry souligne ensuite les 5 ans au sein de l'organisme de Madame Geneviève Hébert Fortin.

Projet

Monsieur Rousseau souligne ensuite les 5 ans au sein de l'organisme de Madame Karine Hébert Landry.

Les jubilées reçoivent un présent pour souligner leur contribution.

Présentation de la ligne de couches lavables (couches plates)

Mesdames Karine Hébert-Landry et Geneviève Hébert Fortin procède à la présentation de la nouvelle ligne de couches plates créées par l'équipe du Berceau grâce aux Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif de la Montérégie.

Aucun membre de l'Assemblée ne souhaite ajouter de points.

11. Levée de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Geneviève Hébert Fortin propose la levée de l'Assemblée. Madame Tanya Allaire appuie la proposition, qui est adoptée à l'unanimité. La séance est levée à 11h50.

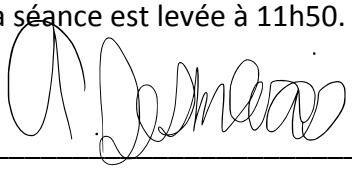

_____

Alexanne Desmarais
Secrétaire par interim

Projet